



MUTUELLE SANTÉ

*Trouvez la formule
adaptée à vos besoins*

PROCHAINE PERMANENCE
« MA COMMUNE MA SANTÉ »

AVRIL 2024

VENDREDI 12/04
DE 9H À 12H

**ESPACE FRANCE SERVICE
DU GENEVOIS :**
15 ROUTE DE THAIRY
74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS

Si vous avez déjà souscrit à une mutuelle santé, apportez votre contrat le jour J.



Uniquement sur rendez-vous : 05 64 10 00 48

WWW.MACOMMUNEMASANTE.ORG

«**Mutuelle santé**» ou «**complémentaire santé**» selon les appellations, elle peut représenter un coût difficile à supporter. Avec « **Ma commune ma santé** » ne faites plus l'économie d'une mutuelle par manque de moyens.

« **Ma commune ma santé** », ce sont des contrats collectifs négociés et des conseils mis à votre disposition par Actiom. Le but ? Que chacun puisse trouver la formule adaptée à ses besoins à un coût compétitif. Ce dispositif est le fruit d'un conventionnement entre la Communauté de communes du Genevois (CCG) et Actiom depuis 2017.

Comment bénéficier de «*ma commune ma santé*» ?

- être résident de l'une des 17 communes de la CCG (*liste en bas de page*) ou être commerçant, artisan, agent public dans l'une de ces communes
- prendre rendez-vous lors d'une permanence (*dates au verso*) au 05 64 10 00 48
- adhérer à l'association Actiom (24€)



L'association Actiom, à but non lucratif donc non commerciale, est totalement indépendante.

Son rôle: négocier auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles des contrats collectifs dans le but d'obtenir les meilleures conditions possibles pour ses adhérents.

Forte de 4 000 communes ou intercommunalités partenaires et environ 30 000 adhérents, l'association a du poids dans les négociations

COORDONNÉES

ACTIONM :

(prise de rendez-vous et renseignements)

05 64 10 00 48

www.macommunemasante.org

Communauté de communes du Genevois

06 70 02 04 15

38 rue G. de Mestral

Bâtiment Athéna 2

Archamps Technopole - 74160 Archamps